



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Date de la convocation : 03 AVRIL 2025

SEANCE DU 08 AVRIL 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le HUIT AVRIL à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. POLIFRONI Bruno, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, , Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle , Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier, Mme GHELARDINI Vanina.

Absents :

M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, M. GRAZIANI Jean-Charles, M. REVELLI Hervé.

Mme CASANOVA Nicole a donné pouvoir à Mme PADOVANI Marie-Hélène,
M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,
Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à Mme RAGAS Viviane,
Mme MINICUCCI Audrey a donné pouvoir à M. SIGURANI Olivier.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 14	Absents : 5	Représentés : 4
-----------------------------------------------------------------	---------------------	------------------	----------------	--------------------

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal a voté, dans sa séance du 8 avril 2025, une somme de 45 000 euros en subventions non affectées.

Vu la demande déposée par l'Association « Donne di Corsica » sollicitant une participation de la Commune afin de venir en aide aux femmes en situation d'urgence.

Vu la demande déposée par la Directrice de l'école maternelle pour des sorties scolaires (musée d'Aleria et chèvrerie de Sisco).

Vu la demande déposée par la Directrice de l'Ecole Primaire sollicitant une participation de la Commune pour l'achat de livres (prix littéraire).

Vu la demande de l'Association « A Boccia di San Martino » qui sollicite la Commune pour une participation pour l'organisation du concours du 1^{er} mai.

Madame le Maire propose au Conseil d'octroyer :

Nom de l'Association	Montant de la subvention	Objet de l'Association
Donne di Corsica	1 500 €	Actions contre la maltraitance
Coopérative école maternelle	500 €	Sorties scolaires
Coopérative école primaire	750 €	Prix littéraire
A Boccia di San Martino	1 000 €	Organisation concours annuel
Total	3 750 €	



La proposition de Madame Le Maire est mise en délibéré

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

DÉCIDE

- ✓ D'adopter la proposition de Madame Le Maire,
- ✓ De verser les sommes octroyées aux associations.

Madame Le Maire informe l'Assemblée qu'une demande émane de l'Association US Pietranera pour l'organisation du 2eme tournoi « Pierre Marcucci ». Elle demande à son Président, M. Sigurani Olivier de quitter la séance pour éviter une situation de conflit d'intérêt.

Madame Le Maire propose au Conseil d'octroyer :

Nom de l'Association	Montant de la subvention	Objet de l'Association
US Pietranera	1 000 €	Tournoi « Pierre Marcucci »

La proposition de Madame Le Maire est mise en délibéré

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 16	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

DÉCIDE

- ✓ D'adopter la proposition de Madame Le Maire,
- ✓ De verser les sommes octroyées aux associations.



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI